

APPEL D'OFFRES
24H/24
7J/7
www.LDM-FR.com

Tout acheteur doit faire paraître les appels d'offres ou appel à candidature pour le dépannage-remorquage et fourrière dans un journal spécialisé correspondant au secteur économique concerné ou au BOAMP et au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE).

*Article 34 -Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 art.14
relatif aux marchés publics*

www.LDM-FR.com

**Le seul site de presse spécialisée pour les Avis
d'appels à candidature fourrière
et/ou dépannage-remorquage VL / PL**

www.LDM-FR.com

**Le seul site spécialisé publicitaire
pour les annonces d'avis à concurrence**

www.LDM-FR.com

**Le seul site de presse spécialisée certifié par le Ministère
sous le numéro de CPPAP**

LDM
THE TOWING MAGAZINE

